

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN FONDS DE COMMERCE D'ARTICLES POUR FUMEUR, PAPETERIE, BIMBELOTERIE, CONFISERIE, LJ Mr Eric MARRY à l'enseigne « TABAC CHORIER » (Me GUYOT)

VENTE DU 09/12/2015

28 rue Nicolas Chorier 38000 GRENOBLE

MERCREDI 9 Décembre 2015 A 10 heures 00

28 rue Nicolas Chorier 38000 GRENOBLE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN FONDS DE COMMERCE D'ARTICLES POUR FUMEUR, PAPETERIE, BIMBELOTERIE, CONFISERIE, (DEBIT DE TABAC SELON LA LEGISLATION EN VIGUEUR)

Liquidation Judiciaire de Mr Eric MARRY à l'enseigne « TABAC CHORIER » immatriculé au registre du commerce de GRENOBLE sous le numéro 429 357 080.

Jugement du Tribunal de Commerce de Grenoble, en date du 8 septembre 2015.

En vertu d'une ordonnance de vente délivrée par Monsieur le Juge commissaire en date du 23 septembre 2015

MISE A PRIX : 7. 500 €

S'appliquant :

1°) Aux éléments incorporels (nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail)

2°) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation)

AU COMPTANT – FRAIS EN SUS

Ordonnance du 23 septembre 2015. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite à l'Etude de Maître Christian GUYOT, Mandataire-Judiciaire, seul habilité à recevoir les oppositions. Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SCP Jean-Claude ANAF et Associé, Commissaires-Priseurs Judiciaires, et se trouve déposé et à consulter à la SCP Jean-Claude ANAF et associé. Pour visiter le fonds de commerce, s'adresser à la SCP Jean-Claude ANAF et Associé, Commissaires-priseurs judiciaires à Grenoble.

Le propriétaire du fonds de commerce est Mr Rached LOUIZ demeurant au 18 rue Medinat Mossoul ENNASR 2 2001 TUNIS-TUNISIE. Représenté par Maître VERLEY Julie 30 bis chemin du vieux chêne 38240 MEYLAN

Pour tous renseignements complémentaires contact : Monsieur Jonathan PERRIN 06 33 66 76 22

Consignation pour enchérir pour le fonds de commerce : 5 000 € par chèque de banque à l'ordre de la SCP Jean-Claude ANAF et associé au plus tard la veille de la vente.

Règlement comptant frais légaux en sus 14.40 %. Frais préalables et post vente à la charge de l'acquéreur.

Cahier des charges consultable à notre étude

A défaut d'acquéreur pour le fonds de commerce, il pourra être procédé à la vente immédiate des biens mobiliers

4 Place Robert Schumann 38000 GRENOBLE

Tel : 04.72.83.20.20 de 9h à 12hs - Télécopie : 04.72.83.20.29

Internet : [http : //www.anaf.com](http://www.anaf.com)

e.mail : jc.anaf@anaf.com

Les Affiches du 6 NOVEMBRE 2015